

L'opération Gaudi II a interpellé 520 illégaux délinquants

POLICE Les actions, menées du 18 mai au 15 juin, en prévision de la période des soldes, est contestée par le Mrax

La deuxième opération Gaudi (contraction de « gauw dief », voleur à la tire) menée du 18 mai au 15 juin a permis l'interception de 520 délinquants en situation illégale, a annoncé lundi matin à Courtrai Théo Francken (NV-A), le secrétaire d'Etat à l'Asile et à la Migration. Cette opération de police, associant l'Office des étrangers, faisait suite à une première vague de contrôles, opérés au début de l'année et qui avait permis l'interception de 252 illégaux auteurs d'infractions. Elle se poursuit actuellement, avec des actions menées à l'occasion de la saison des festivals de l'été, cible de choix pour les voleurs à la tire.

Théo Francken a précisé que 93 des personnes interpellées avaient fait l'objet d'une rétention (22 lors de Gaudi I), en raison d'une précédente expulsion ou d'un ordre de quitter le territoire non exécuté. Quatorze illé-

gaux ont fait l'objet d'une arrestation judiciaire et ont été incarcérés. *« Nous avons choisi de mener cette action peu de temps avant la période des soldes. Cette criminalité représente un inconvénient majeur pour les commerçants et les citoyens. La précédente édition de Gaudi s'était tenue durant les soldes d'hiver. Nous avons agi cette fois de façon préventive, sortant des rues des délinquants, souvent récidivistes, avant qu'ils n'aient pu commettre leurs méfaits durant la période d'achats estivale. Nous nous sommes focalisés sur les illégaux qui se comportent mal et qui, de la sorte, mettent notre tissu social à mal. Les personnes abusant de la sorte de notre hospitalité ne sont pas les bienvenues. »*

Onze villes de Belgique étaient associées à cette opération, dont Bruxelles, Liège, Mons Charleroi et Molenbeek. A Mons, Gaudi II,

est venu *« ajouter une couche supplémentaire aux actions que nous menons déjà contre le vol à l'étalage et le vol à la tire, notamment dans le piétonnier »*, indique le commissaire divisionnaire Patrice Degobert.

Selon Theo Francken, 467 délinquants en situation illégale ont été arrêtés depuis le début de l'année, soit 161 de plus par rapport à la même période de 2014. Les interpellations ont concerné des Algériens (19 %), des Marocains (19 %), mais aussi des Roumains. *« Ce qui démontre que nous nous attaquons aussi aux Européens »*, précise Theo Francken, qui regrette le manque de coopération des pays d'Afrique du Nord en matière de rapatriements de leurs ressortissants frappés d'une expulsion : *« Avec l'Algérie, cela se passe très difficilement. »*

« Confusion des genres »

Le Mrax dénonce ces opéra-

tions. Son président, Carlos Crespo, estime que ces opérations de

police ne sont pas de la compétence du secrétariat d'Etat à l'Asile et à la Migration. *« Il y a une confusion des genres »*, souligne-t-il. Il regrette que ces opérations se fondent sur l'a priori que les illégaux seraient des voleurs et craint que les contrôles effectués se fondent sur une discrimination liée à l'origine ethnique supposée. Le Mrax, au lendemain de Gaudi I, avait tenté de sensibiliser les bourgmestres des communes concernées par ces opérations, sans obtenir de réponses satisfaisantes.

Au cours des deux premiers mois de l'année 2015, 480 personnes en séjour illégal ont été rapatriées. Selon une projection communiquée au Parlement, 2.880 rapatriements devraient être effectués au cours de cette année. ■

MARC METDEPENNINGEN